

+
B.
Jean-Baptiste
d'Entremont
64

cens un du legitime Mariage entre Cyrille d'Entremont & Anastasie Pottier de cette Paroisse, Lequel avoit été Baptise par Ange Amirault ainsi qu'il m'a été déclaré par la mere de l'enfant presente ala ceremonie. Le Parain a été dominique Pottier son grand pere & La Maraine aété Agnés Belivaux sagrand-mere aussi decette Paroisse qui ont déclaré nesavoir pas écrire

Sigogne pretre

B+
Cyprien
Duon
65

Le huit de Juillet mil huit cens deux J'ai supplée les cérémonies duBaptême à Cyprien né le vingt ^{neuf de Decembre} ~~Septembre~~ mil huit cens ~~deux~~ un du légitime mariage entre Paul Duon & Victoire Boudreau decette Paroisse lequel avoitété Baptisé par Ange Amirault n'ayant pu etre apporté à l'église à cause dela vigueur dela saison &deladistance dulieux ainsi qu'il m'a été déclaré par lamere del'enfant presente àla cérémonie. Le Parain aété dominique Boudreau oncle de l'enfant & la Marraineaété Euphrosyne Duon satante qui ont déclaré nesavoir pas écrire.

Sigogne pretre

+
B.
Pierre
D'Entremont
66.

Le huit de Juillet mil huit cens deux aété par moi Prêtre Soussigné baptisé sous condition Pierre né le vingt de septembre mil huit cens un du légitime Mariage entre Hilaire d'Entremont & Anne Pottier decette Paroisse ayant lieu de Douter dela validité duBaptême qu'il avoit reçu danslanecessité ainsi qu'il m'aété déclaré par samère présente àla cérémonie. Le Parain aété Benjamin d'Entremont sononcle & La Maraine aété Marie Susanne Pottier sa tante de cette Paroisse qui n'ontpas signé

Sigogne pretre

j'aiquitté S^{te} Anne d'Argyle le 9 deJuillet & J'y suis arrivé le 6 d'aout S

B.
Paul
Laurent
Surete
67

Le huit d'Aout mil huit cens deux Je Pretre soussigné ai supplie les cérémonies duBaptême à Paul Laurent né le vingt Sept de Juin deladite année dulégitime Mariage entre Jean Michel Surete & Rosalie amirault decette Paroisse lequel avoit été precedement Baptise par Amable Boudreau durantmon absence ainsi qu'il m'a été déclaré par lamere del'enfant presente ala cérémonie. Le Parain aété Mathurin Pottier fils deSilvain Pottier & laMaraine aété Magdelene leBlanc fille de Joseph LeBlanc tous decette Paroisse. LeParain seula déclaré savoir signes

Le

B
Henriette
Concorde
Doucete
68

douze d'Aout mil huit cens deux a été par moi **M. Pottier** Prêtre soussigné Baptisé Henriette concorde née dumême Sigognepre jour dulégitime Mariage entre Michel Doucete & Marie Mius decette Paroisse. Le Parain aété Michel Doucete fils frere del'enfant &La Maraine aété Anne Mius fille dePierre Muis aussi decette Paroisse qui'ont déclaré nesavoir pas écrire

Sigognepretre